



## **PROPOS INTRODUCTIF DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Conférence de presse sur la sécurité

Monsieur le Préfet, délégué du gouvernement,

Madame, Messieurs les Parlementaires

Monsieur le Recteur,

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Je veux au préalable remercier le Préfet de Mayotte d'avoir proposé le temps de ce matin autour des questions liées à la sécurité que nous accueillons dans cet hémicycle, signe de notre volonté de contribuer à vos côtés à l'émergence de solutions concrètes et collégiales autour de ces thématiques complexes.

J'avais appelé de mes vœux, la tenue d'une table ronde partenariale avec l'Etat, impliquant l'ensemble des acteurs publics comme privés, en vue de sortir de cette spirale et de rétablir – même si c'est une mission difficile - la sécurité pour tous.

Je me félicite à ce titre, de l'annonce par le Préfet de Mayotte, de l'organisation en juin prochain, d'Assises de la jeunesse afin de proposer des actions plus fortes encore, à même de changer la donne et améliorer la vie quotidienne de notre population.

J'avais indiqué la disponibilité du Conseil départemental à travailler main dans la main avec l'Etat et les communes sur cette problématique de l'insécurité. Je précise d'ailleurs que dans notre esprit, et je sais que vous partagez ce point de vue Monsieur le

Préfet et Monsieur le Recteur, il n'est nullement question de mettre en équation jeunesse et insécurité. La jeunesse, c'est aussi une richesse dans notre île, un levier d'avenir qu'on ne saurait réduire à des questions d'insécurité, cela va de soi !

Ce sujet de la jeunesse a même été débattu au sein de cette enceinte, lors de la dernière plénière au moment de la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire.

Je peux vous l'assurer, un effort sera fait et pris en compte dans le budget 2020 du Conseil départemental.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, ce climat de violence actuel, touchant plusieurs communes de Mayotte et impliquant à chaque fois des mineurs, est inacceptable.

Cette situation, comme vous pouvez le percevoir, n'est heureusement pas « généralisée » à Mayotte. Elle touche deux zones géographiques particulières et localisées, même s'il n'entre en aucun cas dans mes intentions de vouloir les « stigmatiser » :

- Le grand Est de Mayotte, allant de Bandraboua à Dombéni, en passant par Petite-terre, où est concentré :
  - Plus de 70% de la population dont une grande concentration d'habitat précaire ;
  - 80% des activités et des entreprises
  - Et l'essentiel des déplacements sur le territoire, chose aisément perceptible au vu des embouteillages sur nos routes, ce qui au final, n'épargne personne.
- Et deux « poches » au centre Ouest, dans la commune d'Ouangani.

Ces situations impliquent par ailleurs, dans leur grande majorité des jeunes, voire de très jeunes enfants, qui se livrent à des actes

graves, et jusqu'à des heures tardives de la nuit, interrogeant la responsabilité directe des parents, quand ils ne sont pas isolés.

A ce titre, et avec des actions fortes et résolues, nous pouvons encore agir et rattraper les choses. A la différence, en effet d'autres territoires, où ce sont des adultes qui sont impliqués et des crimes qui sont commis, Mayotte apparaît encore comme un terrain favorable à l'expérimentation de mesures fortes en faveur de l'insertion et l'accompagnement social, pour les familles en situation durable sur le territoire.

Le Conseil départemental a pris depuis le début de ces épisodes de violences, un certain nombre de mesures visant à essayer de rétablir le calme et à mobiliser les familles face à ce phénomène. Notre action vise à traiter les maux sociaux là où ils se présentent et là où ils se posent :

- C'est d'abord la mobilisation de nos 19 cadis répartis sur le territoire et du Conseil cardial, pour assurer la médiation au sein de nos quartiers ;
- C'est ensuite l'organisation de réunions de quartier, notamment à Dombéni, avec des associations, au titre de la prévention spécialisée (mesure expérimentale dans cette localité qui est aujourd'hui étendue à l'ensemble du territoire) pour aller à la rencontre de notre jeunesse, identifier leurs besoins et établir un accompagnement spécifique. Ce travail se fait avec le concours des associations, retenues au titre d'un appel à projet (FAHAMOU MAECHA, CROIX ROUGE et APPRENTIS d'AUTEUIL DE MAYOTTE);
- C'est enfin, toutes les mesures prises depuis la rentrée 2019 pour agir en amont contre la violence dans les transports

scolaires, en collaboration avec les services de sécurité, pour la sécurisation des élèves et des bus.

Il nous faut aujourd'hui aller beaucoup plus loin ensemble, en conjuguant nos moyens pour une plus grande efficacité contre cette violence.

- de 2015 à 2019, la question de l'enfance en danger a été au cœur de toutes nos préoccupations. Le nombre de famille d'accueil est passé de 78 à 194, et les moyens consacrés, à plus de 4 millions d'euros en 2019. Ce sont ainsi 699 enfants qui ont été accueillis à ce jour, contre 342 en 2015. 127 des familles d'accueil se situent dans la zone Bandraboua/Dembéni. Le coût global des actions menées en 2019, sur ce champ, s'élève à plus de 19 millions d'euros.
- Ce sont également les efforts réalisés en matière d'accompagnement des collectivités locales en termes d'objectifs de cohésion, notamment à travers les équipements sportifs et socio-culturels. Ce sont environ plus de 15 millions d'euros qui y ont été engagés en 2019.
- C'est aussi, le soutien aux associations œuvrant dans le domaine de la jeunesse et de l'insertion, avec une enveloppe consacrée de plus de 3 millions d'euros en 2019, fléchée Fonds de Développement Social. 1 millions d'euros supplémentaire sera mis par le Département au titre du FDS 2020.
- Les subventions dans le domaine du sport et de la jeunesse hors cadre d'insertion ont augmenté de 2015 à 2019 à plus de 358%, passant de 880 000€ en 2015 à plus de 4 millions d'euros aujourd'hui.

Ces efforts se poursuivront en 2020 à l'endroit des associations, des clubs et du mouvement sportif.

Enfin, un mot bien sûr du rôle de la culture et du soutien que nous apportons sous bien des formes à la médiation culturelle. Dans un monde qui bouscule, qui isole, rendre accessible la culture sous toutes ses formes est un enjeu essentiel auquel nous nous attelons avec beaucoup de détermination.

Pour une réponse plus globale, l'Etat et le Conseil départemental s'engagent enfin, sur une mesure inédite, qui va se déployer au cours des tous prochains jours, à travers, la création d'une brigade de vigilance citoyenne, composée de 500 à 600 bénévoles notamment dans les zones identifiées à tensions, encadrés en cela d'une centaine d'emplois aidés recrutés par le Département et chargée d'une mission de médiation de terrain.

Vous le voyez, nous agissons au quotidien à travers nos politiques publiques pour contribuer à l'apaisement, même si, notre présence en témoigne, toute action doit s'inscrire dans une approche collective.

On dit souvent que la sécurité c'est l'affaire de tous. Cette formule n'est pas galvaudée. Nous devons mettre en commun nos moyens, nos politiques publiques, pour participer à ce qu'on pourrait appeler le « mieux vivre ensemble ». C'est à ce prix que nous réussirons.